Charenton magazine

N° 92 - Novembre 2003

La ligne de bus 109
va plus loin

Georges Guyon
un architecte à découvrir

10e trophées du sport :
mercredi 19 novembre

PLAN LOCAL D'URBANISME

ENSEMBLE
préparons l'avenir de Charenton

SOMMAIRE

Actualités

Environnement

Dossier

Vie associative

Mémoire

Vie économique

Culture

Sports

Bloc-notes

DISTRIBUTION du Charenton Magazine

Le distributeur de votre journal rencontre parfois des difficultés d'accès à certains immeubles ou à des boîtes aux lettres. Si vous recevez le Charenton Magazine de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas chez vous… Si vous connaissez des Charentonnais qui ne le reçoivent pas à leur domicile, merci de bien vouloir en informer la Direction de la Communication en appelant le 0 8000 94220. Tout signalement nous aidera à résoudre ces problèmes.

Prochaine parution du Charenton Magazine, début décembre

Charenton Magazine : Hôtel de Ville - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon / Réalisation : Direction de la Communication - Tél : 01 46 76 48 10
Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte. Rédaction : C. Bellotte - X. Delaruelle, en collaboration avec les services municipaux
Crédits photos : D. Jambut - M. Moore - I. Stéfan
Mise en page : Delphine Navarro - Site Internet : http://www.charentonlepont.fr
Impression : Actis

Chers lecteurs,

Conformément aux dispositions du code électoral et à la loi du 15 janvier 1990, *“relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques”*, *Charenton Magazine* ne comportera plus d'éditorial du Maire ni de tribune libre des groupes politiques jusqu'au mois de mars 2004, date des prochaines élections cantonales et régionales.
La rédaction de *Charenton Magazine* continuera au fil de chaque numéro à vous informer de l'actualité de votre ville et de votre quartier.

La rédaction

Charenton-le-Pont/Saint-Maurice

Une communauté de cœur, un mariage de raison...



Une histoire partagée, une vie municipale jalonnée d'échanges et de partenariat soutenus... le cœur et la raison poussent les villes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice à créer une communauté de communes au 1er janvier 2004.

Cette intercommunalité naturelle se justifie par les liens tissés entre nos deux villes, nos deux populations, par une communauté de vue sur les enjeux d'aménagement du territoire. Le travail déjà accompli ensemble dans les domaines de la culture et des transports publics ont été le socle de cette intercommunalité soutenue par le dynamisme de Charenton et de Saint Maurice.

■ *Une communauté de communes pour préparer l'avenir*

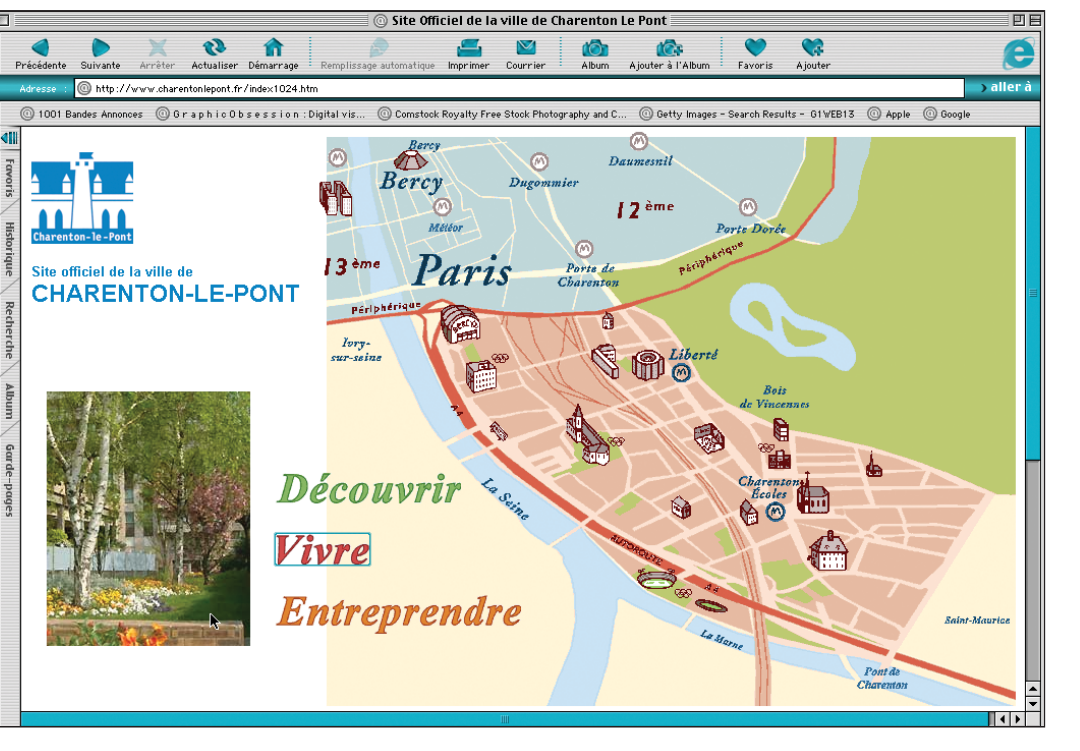
L'intercommunalité avec Saint-Maurice est la mise en commun de certaines compétences et de certaines ressources pour améliorer les services fournis aux habitants de nos deux villes. Par ailleurs, en regroupant leur territoire, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice conforteront leur représentativité : vis à vis de l'Etat, de la Région, du Département et de Paris, leur point de vue comptera davantage en étant rassemblés.
Mais la communauté de communes n'entraînera pas la disparition de celles-ci. Chacune conservera son identité, sa mairie, ses compétences fondamentales et mettra en œuvre ses projets dans tous les domaines qui ne sont pas transférés. Chacun trouvera sur le territoire de sa commune, les services auxquels il était habitué.
Cette entité dont la naissance est programmée pour le 1er janvier 2004, exercera ses compétences dans les domaines fixés par le conseil municipal du 25 novembre 2003.

www.charentonlepont.fr un site remarqué



Le site Internet de Charenton récompensé par 2 @@ aux Labels Villes Internet 2003.

La remise des labels Villes Internet 2003 a eu lieu mardi 14 octobre à la Maison de la Chimie, en présence de Jean-Louis Borloo, Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine et de Claudie Haigneré, Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, sous le parrainage de la Caisse des Dépôts et Consignations. Depuis un an, Charenton s'est engagée activement dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, sous l'impulsion de Patrick Ségalat, Maire-adjoint, de Benoît Gailhac, Conseiller municipal et des équipes de la Direction de la Communication et de la Direction de l'Informatique.



Des qualités qui font l'unanimité

Facilité d'accès, navigabilité du site, pertinence et richesse des informations, actualisation régulière… ont été des critères de sélection déterminants pour le jury. Un questionnaire avait été mis en ligne avant l'été pour recueillir l'avis des internautes. Plus de 85 % des personnes intérogées avaient trouvé facilement les informations recherchées.

Vitrine de Charenton, le site est aussi un lien entre la ville et ses habitants. Il se décline en trois grandes rubriques "*Découvrir*", "*Vivre*" et "*Entreprendre*". Les rubriques les plus consultées sont la partie administration-mairie en ligne, l'enfance, la culture et les sports.

Un site en évolution constante

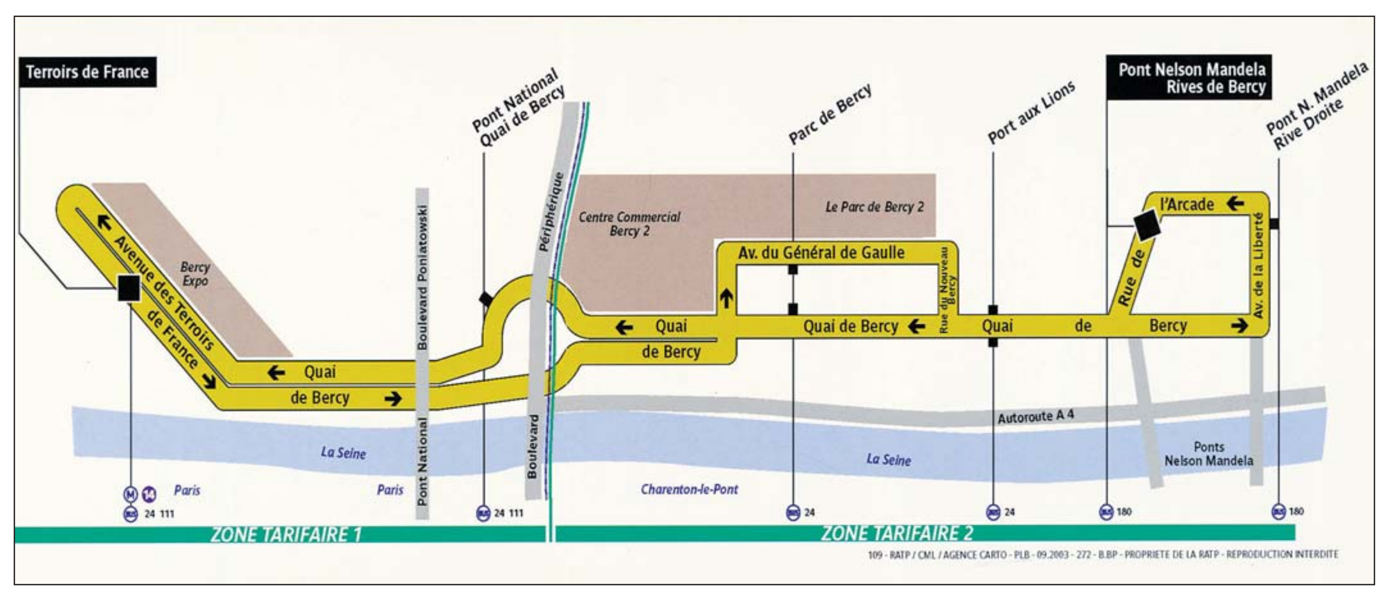
Pour plus d'interactivité, il proposera davantage de services en ligne. Une rubrique "actualités" vient d'être installée sur la page d'accueil développant un aperçu des événements actuels et à venir. ■

Pour contacter le Maire-Adjoint chargé des Nouvelles Technologies : patrick.segalat@charentonlepont.fr



La ligne de bus 109 va plus loin

La ligne de bus 109 qui relie le quartier de Charenton/Bercy à Paris/Terroirs de France est prolongée à partir du 12 novembre.



La ligne 109 est prolongée dans Charenton, de Terroirs de France jusqu'à la rue de l'Arcade.

Mise en place en 2002, la liaison en transports en commun entre Bercy/Charenton et Bercy/Paris (ligne 14 - Météor) était un objectif prioritaire de la municipalité. Il correspondait au souhait des Charentonnais et notamment des habitants de Bercy. La ville de Charenton a dû participer financièrement au déficit d'exploitation de la ligne, avec l'aide de Natexis Banques Populaires.

■ *Une desserte de proximité*

La municipalité a souhaité prolonger le parcours de la ligne 109. Cette décision profitera aux salariés de la banque et aux habitants du quartier. Il sera effectif à compter du 12 novembre. Ce trajet en boucle permet la desserte du quai de Bercy, de l'avenue de la Liberté et de la rue de l'Arcade. Il facilite la correspondance avec les bus 24, 111 et 180. L'arrêt Pont National-Quai de Bercy en direction de Paris favorisera l'accès à pied au boulevard des Maréchaux.

■ *Un bus toutes les 5 minutes*

Afin de permettre une grande fluidité du transport dans ce quartier d'affaires, le service de la ligne 109 est assuré du lundi au vendredi avec une fréquence de 5 minutes aux heures de pointe. Le prolongement du bus 109 renforce le parcours de la ligne 24 sur cette partie de la ville et constitue un progrès pour l'ensemble de la population charentonnaise, dans le domaine des transports en commun. ■



Le bus 109 prolongé offre aux riverains et aux salariés des entreprises une liaison rapide avec Paris.

EN BREF

Centres de loisirs
Pour les prochaines vacances scolaires, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants aux centres de loisirs. Un formulaire d'inscription vous a été adressé par le biais des écoles.
Dates limite d'inscription pour les vacances de :
Noël avant le 28 novembre 03
Hiver avant le 23 janvier 04
Printemps avant le 9 mars 04

Inscriptionen maternelle
La campagne d'inscription pour la rentrée scolaire 2004/2005 aura lieu du 1er décembre 2003 au 27 février 2004.
Les admissions dans les écoles maternelles se font dans la limite des places disponibles, en fonction de l'âge des enfants et après examen des demandes.
Pièces à fournir :
- un justificatif de domicile sur Charenton (quittance de loyer ou d'électricité)
- le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- carnet de santé de l'enfant
Renseignements :
Service Education
16, rue de Sully
Tél. 01 46 76 47 70.

Quelle école pour demain ?
Dans le cadre du débat national sur l'avenir de l'école, l'Education nationale convie les parents d'élèves et les enseignants des écoles maternelles et primaires à participer à deux réunions à l'école primaire Aristide Briand :
- Mardi 9 décembre de 19h à 22 h
- Samedi 13 décembre de 9h à 12h
Les thèmes abordés vous seront communiqués par voie d'affichage au sein de chaque école.
Pour en savoir plus :
www.debatnational.education.fr rubrique "les outils du débat".

Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

Attentive aux idées des jeunes Charentonnais, la municipalité veut les impliquer par la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes.



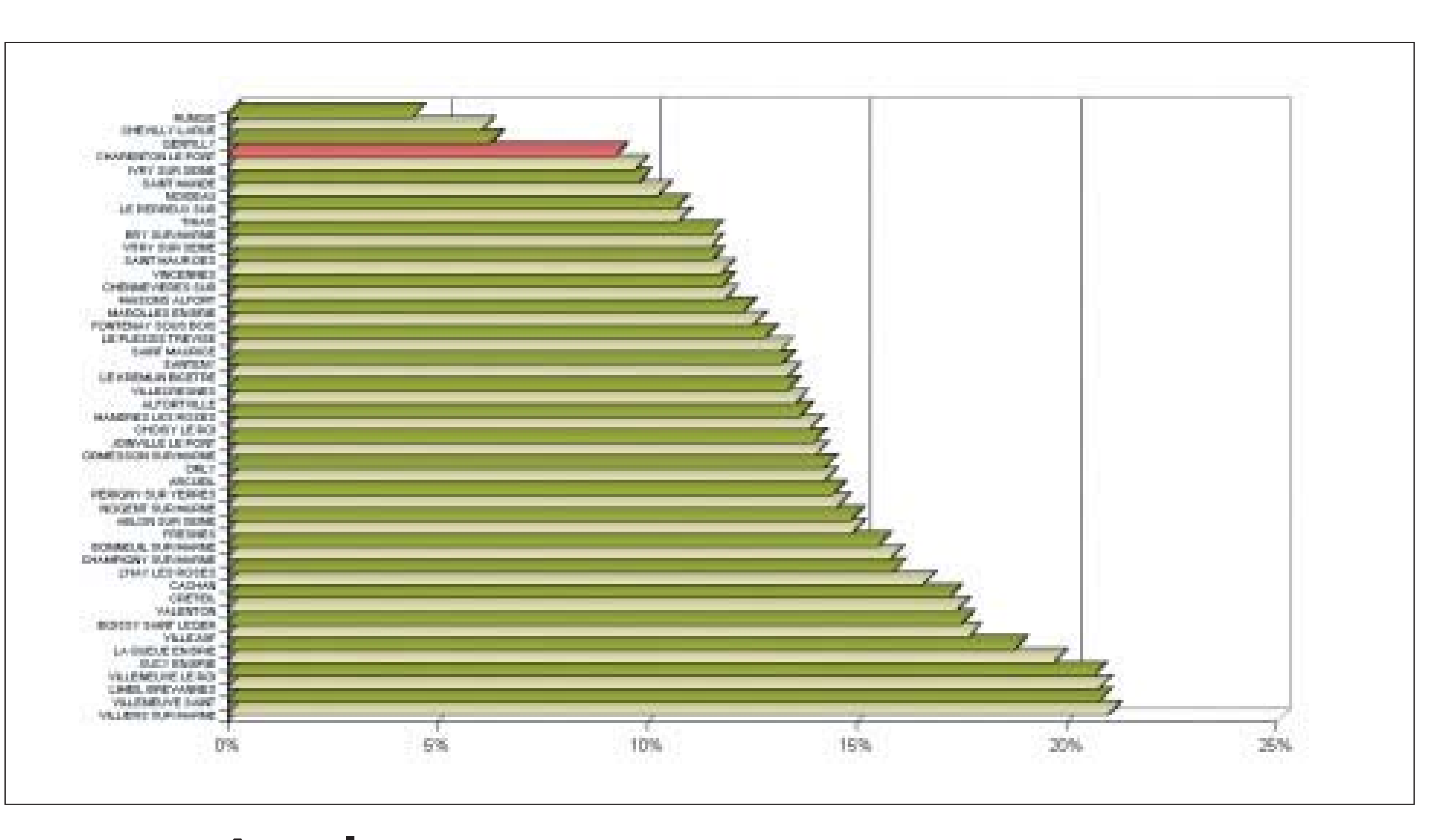
Initié par Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et de la jeunesse et Marie-Hélène Magne, conseillère municipale déléguée, en partenariat avec l'ALIAJ, le Conseil Municipal des Jeunes sera un lieu d'apprentissage de l'expression démocratique, de participation et de responsabilisation à la vie locale.

Un CMJ nouvelle formule

Après une expérience enrichissante de Conseil Municipal des Enfants, la municipalité a souhaité en modifier la formule et mettre en place un véritable Conseil Municipal des Jeunes avec les élèves du collège La Cerisaie. Il sera composé d'élèves de 5e et de 4e, élus par leurs condisciples pour un mandat de deux ans. Le CMJ tentera d'être le porte-parole de la jeunesse charentonnaise, afin de faire aboutir certains de ses projets. Les collégiens ont préparé des projets visant à améliorer les conditions de vie au collège et dans la ville, en partenariat avec des animateurs et des bénévoles de l'ALIAJ. Ce sont ces projets qui figureront sur les bulletins de vote soumis au suffrage des collégiens. Ils sont invités à passer par l'isoloir les 13 et 14 novembre, pour élire leurs représentants.

Un vrai travail de conseil municipal

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunira pour la première fois le vendredi 21 novembre à l'hôtel de ville, sous la présidence du Maire. Lors de cette première séance, le "*Maire* CMJ" sera élu et des commissions seront créées afin de finaliser le ou les projets retenus. Chaque commission se réunira une fois par mois. Pour être suivi d'effet, le projet définitif sera ensuite soumis à délibération du Conseil municipal par un jeune conseiller accompagné du Maire-Adjoint en charge du secteur concerné.



Impôts locaux

Charenton compare ses taux d'imposition

La perception des impôts locaux a débuté. L'occasion de faire le point sur les taxes d'habitation, foncières et professionnelles.

Les impôts locaux représentent la contribution des habitants aux coûts des services dont ils bénéficient. Ils constituent une ressource indispensable qui garantit leur bon fonctionnement et leur pérennité. Ces impôts sont au nombre de quatre : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe professionnelle.
La taxe d'habitation est payée par toute personne occupant un logement, qu'elle soit propriétaire ou locataire. Les taxes foncières sont acquittées seulement par les propriétaires de biens immobiliers. La taxe professionnelle est payée par les entreprises, commerçants, artisans.

■ *Des taux d'imposition stables*

Charenton pratique une fiscalité modérée par rapport à la plupart des communes du Val-de-Marne. La municipalité a confirmé en 2003 sa volonté de maintenir les taux d'imposition pour l'ensemble des contribuables charentonnais, à des niveaux largement inférieurs à la moyenne départemenale. Malgré des charges salariales alourdies par l'application des 35 heures et un volume d'investissements importants dans le secteur scolaire et celui de la petite enfance. Ils s'établissent à 9,24% pour la taxe d'habitation, 13,88% pour le foncier bâti, 14,98 % pour la taxe professionnelle alors que les taux moyens des communes val-demarnaises de 20 000 à 80 000 habitants sont respectivement de13,38 % et 17,20% (2002, dernières données disponibles). ■

Pour contacter le 1er Maire-Adjoint chargé des Finances :
herve.gicquel@charentonlepont.fr

Taxe d'habitation, mode d'emploi

La taxe d'habitation est perçue par la commune et le département. Elle se calcule par l'application d'un taux fixé par la commune (9,24%) et par le département (5,78%) à une valeur locative cadastrale. Celle-ci est établie en fonction de la superficie du logement, des éléments de confort et de sa situation dans la ville.
Cette valeur locative peut être atténuée par des abattements :
- l'abattement général à base (facultatif) : il est appliqué à Charenton au taux de 15% sur la valeur locative
- l'abattement pour personnes à charge : enfants ou ascendants à revenus modestes à charge (10% par enfant)
La variation à la hausse de la taxe d'habitation d'une année sur l'autre, peut s'expliquer par la revalorisation annuelle décidée par l'Etat (1%) et dans la plupart des cas par des abattements pour personnes à charge qui ne sont plus appliqués (exemple: cas d'enfant qui a quitté le foyer parental pour s'installer).



Résidence 3F

des logements sociaux de qualité

Le Maire de Charenton vient d'inaugurer 61 nouveaux logements sociaux, dont 5 maisons de ville, construits par la société immobilière 3 F dans le quartier Pasteur, rue Jean Pigeon et rue de l'Archevêché. En compagnie de Michel Ceyrac, Président Directeur Général du Groupe 3 F, de Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargé du logement social et de l'équipe municipale, ils ont pu apprécier la qualité des constructions et le souci d'intégration dans l'environnement du quartier Pasteur. ■

51e Salon de Charenton



Les Charentonnais sont venus très nombreux à la découverte des nombreux artistes, peintres et sculpteurs charentonnais et mauritiens qui exposaient à l'Espace Camille Claudel du 4 au 25 octobre. Ravis de rencontrer leur public, peintres et sculpteurs ont pu tout à loisir présenter et expliquer leurs créations. Le prix de la ville a été attribué à Lucie Plato (*notre photo*). Michel Thiéry, sculpteur et Bae Sun Kyung, artiste peintre, ont reçu le prix du Lion's Club. Le prix Mark Petit a récompensé le talent de Brigitte Dumérac. ■



La poule au pot

25 ans et toujours autant de succès !

Samedi 4 octobre, le traditionnel dîner-spectacle du Comité des Fêtes a été animé par le chanteur Michel Delpech. Plus de 700 personnes se sont retrouvées au gymnase Henri Guérin pour assister au concert d'un des grands chanteurs des années soixante et soixante-dix. Devant un public conquis d'avance, Michel Delpech a repris des airs populaires et célèbres, tels que "Pour un flirt", "Quand j'étais chanteur", "Le Loir-et-Cher", "Chez Laurette", "Wight Is Wight", et bien d'autres qui ont accompagné toute une génération. ■

Collecte sélective
nous devons faire mieux !

Le tri est un geste simple et citoyen qui est à présent rentré dans les habitudes. Pourtant, le résultat reste perfectible…

Les résultats de la collecte sélective sur la commune sont encourageants, mais il faut poursuivre les efforts entrepris.
Le tri sélectif, c'est simple : dans le bac vert, vous jetez les ordures ménagères ; dans le bac marron, les journaux, carton ou emballages solides et le bac bleu sert à collecte le verre.
Il est important d'effectuer un tri quotidien, que l'on vive en pavillon ou en immeuble.

■*On gagne tous à trier !*

Grâce aux efforts des Charentonnais, sur les sept premiers mois de l'année, 20 tonnes d'emballage supplémentaires ont été collectées par rapport à 2002 et on a ramassé 38 tonnes de verre de plus que l'année précédente, soit 11,5 % d'augmentation. L'enjeu est important, car en plus de la protection de l'environnement le retraitement des déchets permet à la ville de réaliser des économies et par conséquent évite d'augmenter la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM). Le coût de la collecte des ordures ménagères s'élève pour la commune à 1 660 000 € par an.

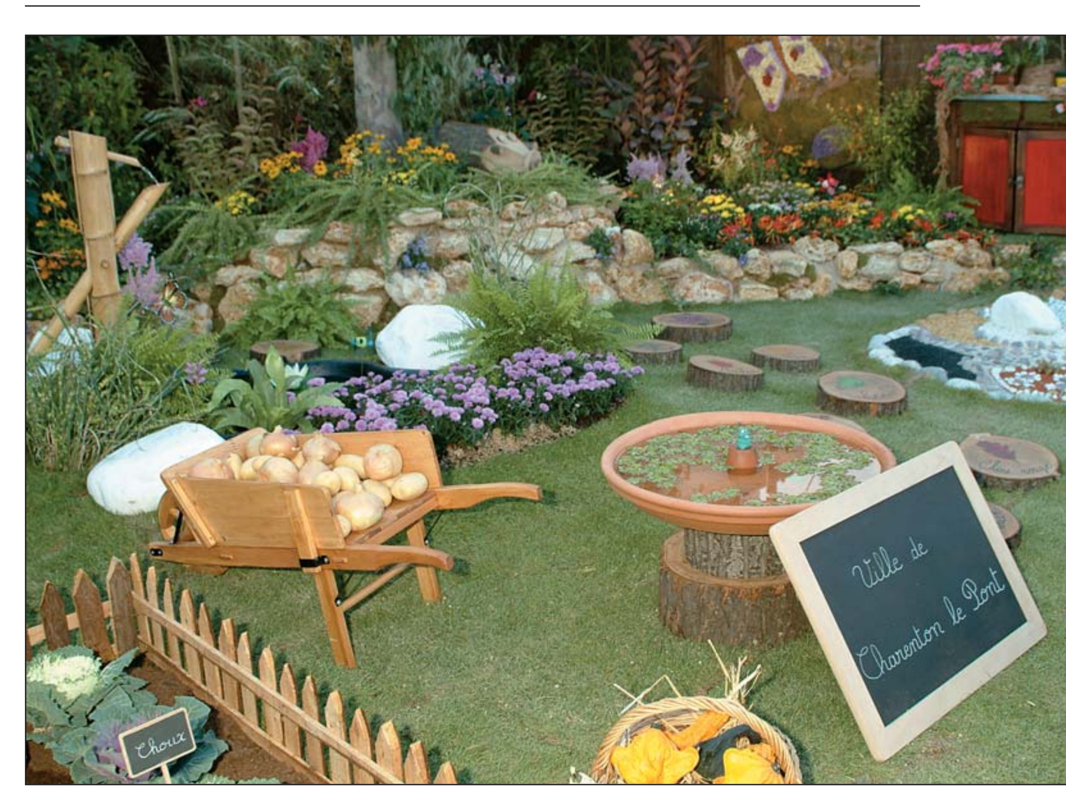
■*Encore un effort !*

Si dans leur majorité les Charentonnais ont adopté le tri, on constate malheureusement que certains ne se sentent pas encore concernés et ne font pas le bon geste.
Parmi les fâcheuses erreurs qui subsistent, il faut rappeler que les sacs plastique ne doivent en aucun cas être déposés dans les poubelles sélectives (bac marron ou bleu), car ils sont trop légers pour être valorisés, et masquent le contrôle de ce qu'ils contiennent. Un excès de sacs plastique peut entraîner un refus de benne au centre de tri. Celui-ci sera alors traité comme un bac ordinaire d'ordures ménagères, donc renvoyé vers une usine d'incinération des déchets ménagers. Et une benne refusée par le centre de tri coûte entre 380 à 450 € à la commune qui doit payer l'incinération!
En cas de doute, il vaut mieux jeter dans le bac à ordures ménagères. Et si vous avez du mal à vous y retrouver, n'hésitez pas à contacter les ambassadeurs du tri au 01 46 76 47 00.

Retrouvez toutes les informations sur la collecte sélective sur le site Internet de la ville : www.charentonlepont.fr



Suivez le guide ... du tri, un outil précieux pour ne pas se tromper ! Disponible en mairie et aux services techniques.



Cette année, le public de la Fête du Jardinier Amateur de Thiais décernait pour la première fois son coup de cœur qui est allé au stand paysager de la ville Charenton réalisé par les jardiniers et les équipes des ateliers municipaux.



PLAN LOCAL D'URBANISM

ENSEMBLE préparons l'avenir de Ch

Les Charentonna
ville, au moyen
été enregistrée
que les Charent
ville et veulent
consultation con
donnent rendez-vous à l'ense
10 décembre pour les réunion



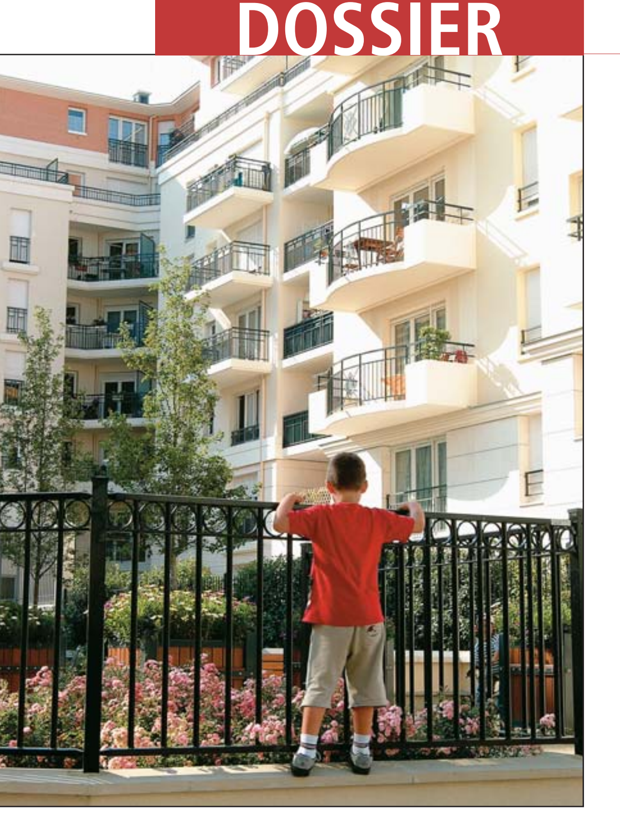
Dès juin 2002, la ville de Charenton est entrée dans le processus d'élaboration de son PLU.

■ PLU : des choix pour demain

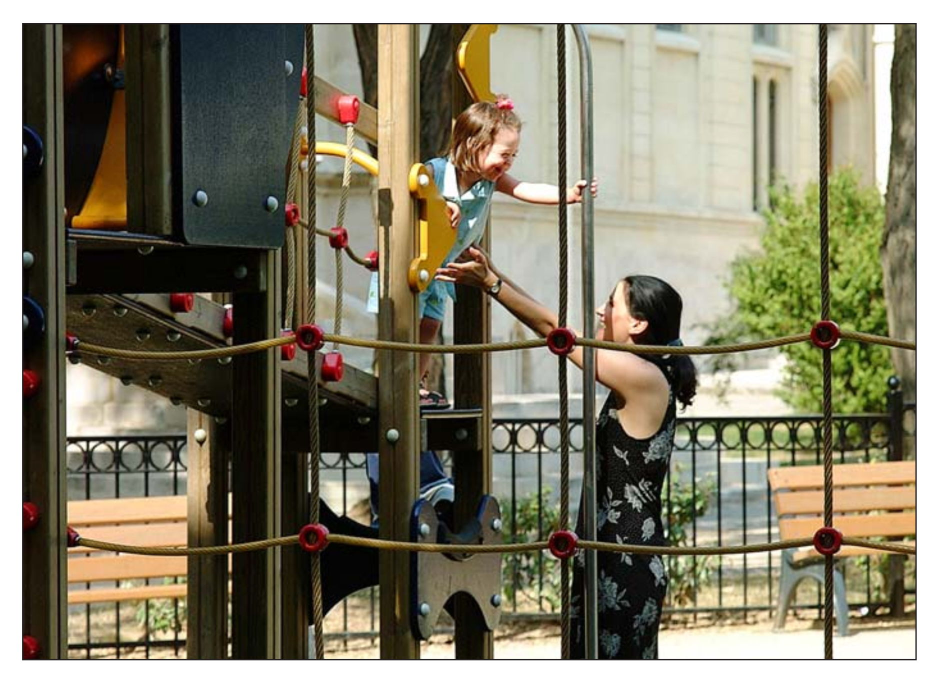
Le Plan Local d'Urbanisme va définir notre cadre de vie pour les quinze années à venir. C'est le document de référence qui dessinera l'avenir de Charenton par une politique locale d'aménagement, de développement économique et urbain portant aussi bien sur le logement, les déplacements piétons et motorisés, le stationnement, les transports collectifs, l'activité commerciale, la préservation du patrimoine, les espaces verts, les loisirs, les équipements publics ou la lutte contre le bruit.
Le Maire a souhaité que la population soit largement associée à la définition des orientations qui seront mises en œuvre dans le PLU.

■ Consultation et participation des Charentonnais

La consultation s'est déroulée du 28 août au 26 septembre 2003, avec l'envoi de 15 500 questionnaires. 708 questionnaires ont été déposés dans les lieux publics ou dans les boîtes à idées. La possibilité de répondre directement sur Internet a séduit 410 personnes (près de 20 % des retours). Au total, la consultation a permis l'exploitation de 2 118 questionnaires.







Le Plan Local d'Urbanisme définira notre cadre de vie, celui de nos enfants et de nos petits enfants pour les quinze années à venir.

Les Charentonnais ayant la possibilité de répondre en famille (897 questionnaires) et individuellement (1 221 personnes), il est possible d'évaluer à 3 803 le nombre de personnes qui se sont exprimées.
Ces chiffres constituent un taux de retour très satisfaisant : un Charentonnais sur sept a répondu au questionnaire qui leur était soumis. On constate une répartition homogène des réponses selon les quartiers. L'analyse des caractéristiques sociales révèle une implication plus forte des femmes que des hommes, des personnes de 45 ans et plus, ainsi que des professions libérales et des cadres dirigeants.

■ *Réunions de quartier : la parole est aux Charentonnais*

Les résultats du questionnaire seront intégralement rendus publics par le Maire et la Commission PLU, lors des réunions publiques qui se dérouleront dans tous les quartiers, du 6 novembre au 2 décembre.
L'objectif est de vous informer, de débattre directement avec vous, de recueillir vos observations et d'examiner ensemble les propositions envisageables.

L'avenir de Charenton vous intéresse ? Participez nombreux à la réunion de votre quartier !

Quartier Centre ancien et quartier du Pont
jeudi 6 novembre à 20h
Hôtel de ville - 48, rue de Paris

Quartier Conflans- Plateau- Gravelle
mercredi 12 novembre à 20h
Ecole Aristide Briand

Quartier de Bercy
mardi 18 novembre à 20h
Ecole Robert Desnos - rue R. Grenet

Quartier Valmy
mercredi 26 novembre à 20h
Ecole primaire Valmy
1, rue de Valmy

Quartier Pasteur - Saint-Pierre et Quai des Carrières
mardi 2 décembre à 20h
Ecole primaire Pasteur
1, rue J. Moulin

Réunion publique de synthèse
mercredi 10 décembre à 20h
Espace Médicis - 71/73, rue de Paris

L'écrivain public, une plume bénévole...

En complément de ses nombreuses activités, l'Association des Familles de Charenton propose aux Charentonnais une permanence d'écrivain public.

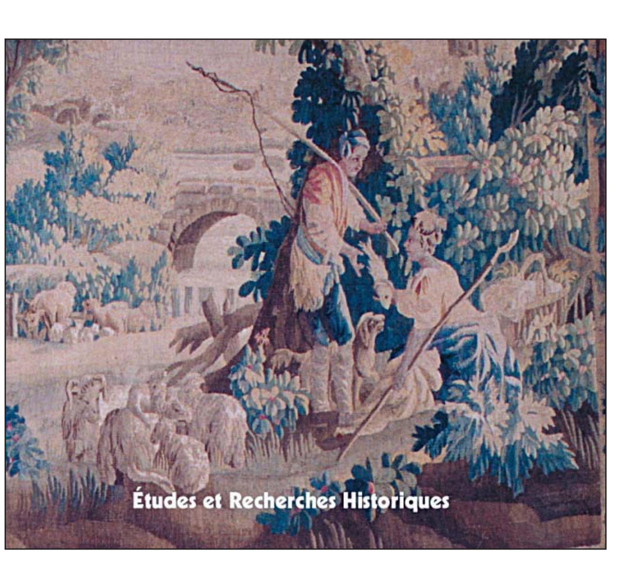
Le rôle de l'écrivain public est d'aider la personne qui en exprime le besoin, à rédiger des courriers essentiellement administratifs. "*Mon but est de proposer un accompagnement administratif aux Charentonnais qui ont du mal à rédiger et à appréhender des problèmes souvent complexes relevant de plusieurs administrations. Je peux aider la personne qui veut que son texte soit "bien" écrit, rédiger sous sa dictée ou réécrire complètement le texte de départ*", précise Jeannine Lebrun, Présidente de l'association.
Il arrive également à Jeannine Lebrun de prêter sa plume pour des missives à caractère personnel. Dans tous les cas, elle rédige le courrier, puis le met en forme et le fait signer, il ne reste plus qu'à le poster.

... et gratuite

Jeannine Lebrun assure cette permanence d'écrivain public au 16, rue Victor Hugo tous les mardis matin de 10 h à 12 h, sauf pendant les vacances scolaires. Il s'agit d'un service gratuit qu'elle exerce seule, ce qui la contraint à en limiter l'accès.
"*Les personnes intéressées doivent penser à se munir de tous les documents indispensables à leur requête, faute de quoi je ne disposerai pas d'éléments suffisants pour rédiger la lettre*", précise Mme Lebrun. Cette permanence apporte un soutien efficace aux Charentonnais. "*Je pense que ma collaboration est bien appréciée. La satisfaction des personnes repartant avec leur lettre est ma plus précieuse récompense*".

Association des Familles de Charenton
16, rue Victor Hugo
Sur rendez-vous au 01 48 93 09 55

Société d'Histoire et d'Archéologie



Le bulletin de l'association vient d'être publié. Il est en vente sur adhésion.

Depuis 30 ans, grâce aux recherches de ses adhérents, l'association met en lumière le souvenir des faits historiques inconnus ou peu connus des deux villes. Son bulletin n°7 "Etudes et recherches historiques" vient de paraître. Vous pourrez y lire notamment des articles sur "la petite histoire des salles de spectacles de Charenton et de Saint-Maurice" ou apprendre comment on vivait à Charenton au 17e siècle.
Cette publication, fruit d'un travail considérable est en vente sur adhésion auprès de la Société d'Histoire & d'Archéologie Charenton/Saint-Maurice pour une cotisation de 10 euros.

EN BREF

Fête du Beaujolais nouveau

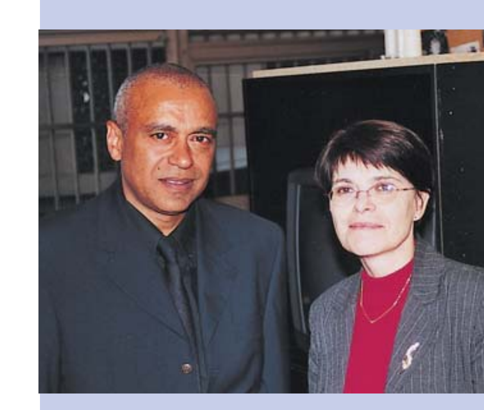
Le Lions Club de Charenton vous invite à un dîner spectacle dansant, pour célébrer le beaujolais nouveau, samedi 22 novembre à 20h à l'Espace Médicis. Coût par personne : 37 euros. Par ailleurs, la rue de Paris semi piétonne sera fermée à la circulation et au stationnement le jeudi 20 novembre 2003 de 10 h30 à 15 h30, afin de goûter en toute quiétude aux saveurs de ce nouveau primeur.

Comité des fêtes

La grande parade de Noël se prépare : samedi 6 décembre (jour de la Saint-Nicolas) de 9h à 12h, le Père Noël s'arrêtera à Charenton ! A l'invitation du Comité des fêtes, il se déplacera dans les différents quartiers de la ville, distribuant gratuitement des papillotes de chocolats aux petits et aux grands.
Renseignements : 01 43 68 32 00

Un nouveau président pour l'ALIAJ

Vendredi 17 octobre, le conseil d'administration de l'ALIAJ a élu son nouveau Président : Emmanuel Merciris, bien connu sur les terrains de football de Charenton. Il succède à Françoise Kaziz, qui devient Présidente d'Honneur. La passation de témoin s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse en présence du Maire et des partenaires municipaux venus témoigner leur attachement à cette association très fortement impliquée dans la vie charentonnaise.



Une architecture à découvrir

L'immeuble situé au 15, rue Gabrielle célèbre cette année son centième anniversaire. Il présente un caractère exceptionnel. On le doit au talent de l'architecte Georges Guyon qui marqua la période post-hausmannienne.



Une harmonie de robustesse et de grâce

L'immeuble se déploie sur 26 mètres en bordure de la rue Gabrielle. Sa façade comporte des encorbellements avec des motifs ornementaux très vraisemblablement dûs au sculpteur Despoix de Folleville. Le robuste soubassement est contrebalancé par la grâce des balcons sculptés, les motifs à caractère végétal se confondant harmonieusement dans l'ensemble. L'édifice reste sobre, les parties brodées ne débordant pas par excès. La sveltesse des lucarnes en peaufine l'harmonie.

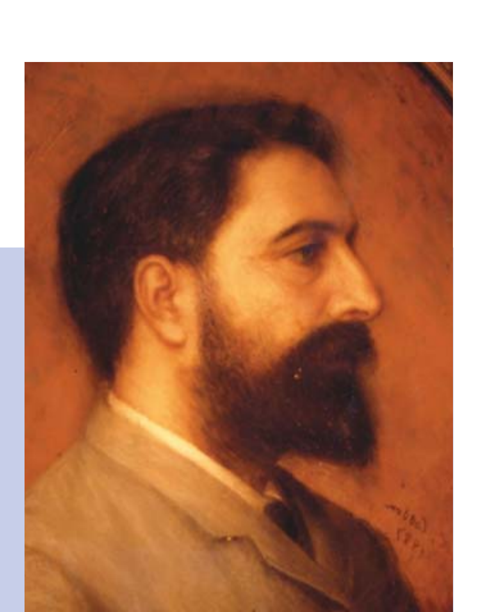
Un charme hors du temps

L'immeuble séparé en deux par un passage de voitures, est desservi par deux escaliers particuliers. Le passage comporte une verrière ornée de vitraux aux élégantes volutes à motifs stylisés floraux et végétaux malheureusement non signés. Ces décors ont gardé au fil du temps un charme inaltérable résistant aux modes et présentant au final un caractère étonnamment moderne.
Ce bâtiment mérite incontestablement le coup d'œil et ce centième anniversaire constitue l'occasion de rendre hommage à son concepteur et aux copropriétaires fiers de l'entretenir.

La façade du 15, rue Gabrielle.



Georges Guyon
1850-1915



Fils de maçon, Georges Guyon avait acquis une certaine notoriété à la Belle Epoque. Il a réalisé de nombreuses constructions de renom touchant à tous les genres, immeubles de rapport, hôtels particuliers, bâtiment communaux et même... une guinguette. Il fut le premier architecte de la Société Anonyme des Habitations Economiques concevant petits immeubles et pavillons en fonction de la taille des familles. Il résidait dans une demeure qu'il avait lui-même conçue à Saint- Maurice, ville dont il avait agrandi la mairie et dessiné la salle des fêtes. A Charenton, de nombreux immeubles proches du bois de Vincennes portent sa griffe. Se positionnant comme un héritier d'une certaine tradition classique, Georges Guyon pose néanmoins les jalons d'une évolution vers ce qui sera « l'Art nouveau » naissant.

Salon de la création et de la reprise d'entreprise

Mardi 25 novembre

Mardi 25 novembre, plus de 1 000 visiteurs sont attendus au cours de la manifestation organisée pour la cinquième année consécutive par la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers, le Conseil général du Val-de-Marne et l'Université Paris XII/Val-de-Marne.

Destinée aux futurs créateurs, repreneurs, dirigeants de jeunes entreprises, étudiants et représentants des collectivités locales, cette manifestation propose au Gymnase Henri Guérin, un Forum qui rassemblera plus de 60 exposants, professionnels de la création et de la reprise d'entreprise.

De 9h30 à 17h30, une dizaine d'ateliers seront également proposés :

10h à 11h
• Les aides spécifiques aux demandeurs d'emploi
•Diagnostic d'une entreprise à reprendre

11h15 à 12h15
•Réussir son plan d'affaires

12 h 30 à 13 h 30
• Savoir s'assurer

13h45 à 14h45
• Créer une entreprise artisanale : tout savoir sur la qualification professionnelle obligatoire

15 h à 16 h
• Quels avantages à s'implanter dans une zone politique de la ville
• le portage salarial

16h15 à 17h15
• Les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
• Écueil et passage obligatoire de la reprise d'entreprise

L'entrée est gratuite.

Contact
Direction de l'Economie et de l'Emploi
Claire Stremler. Tél. 01 46 76 50 03

Opération "collégiens en entreprise"

Pour la seconde année, Charenton s'associe au collège La Cerisaie pour faciliter la recherche de stages des élèves et leur apporter une information sur le monde économique et précisément sur les spécificités des entreprises de la ville.

Cette action complète le travail pédagogique réalisé par leurs professeurs principaux et la conseillère d'orientation du Centre d'Information et d'Orientation au cours de l'année de troisième.

Ce partenariat innovant vise à aider les collégiens à élaborer leur futur projet d'orientation professionnelle.

EN BREF

NOUVEAUX COMMERCES

L'arche aux fleurs
Fleuriste
1, rue du Pont
01 56 29 45 83

Anne Carole Immobilier
Agence immobilière
92 bis, rue de Paris
01 41 79 04 75

DO MI Music
Enregistrements audio, réalisation musicale, cours de musique
7, rue de Valmy

SARL BS BAT
Entreprise générale de bâtiment et tous corps d'état
1 bis, place Bobillot

SALON PLANETE COMMERCE

Le 13 octobre dernier, la ville de Charenton a accueilli ses commerçants au Salon Planète Commerce organisé au Pavillon Baltard de Nogent sur Marne par la Chambre de Commerce du Val-de-Marne.

Cette manifestation leur a permis de rencontrer des associations de commerçants et des partenaires institutionnels, d'être mieux informés et conseillés, de connaître les nouvelles tendances, les innovations ainsi que les opportunités d'exercice du commerce.

RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL

Négocier en toute sécurité le renouvellement de son bail commercial est primordial pour la survie d'une activité ou sa cession. Comment réagir si votre bailleur garde le silence, vous impose une hausse anormale de votre loyer, ou vous refuse tout simplement de renouveler votre bail ? Participez à l'atelier de travail organisé lundi 24 novembre 2003 de 14h à 16h à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris/Val-de-Marne. Un conseiller spécialisé mettra à votre disposition tous les outils indispensables à une bonne négociation.

Contact :
Jean Claude SY. Tél.01 49 56 56 68
jcsy@ccip.f

Exposition



Peinture du corps

Du 20 novembre au 20 décembre 03

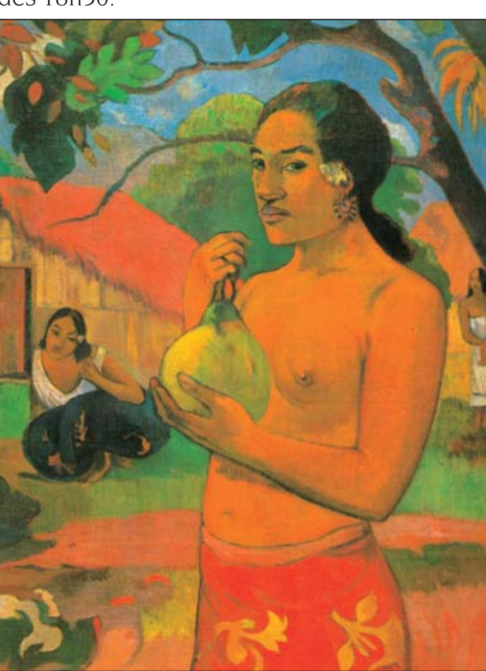
Le corps n'a cessé d'inspirer les artistes de tout temps. Du corps idéal de beauté de l'antiquité, au corps véhicule de toutes les émotions y compris la souffrance dans la création contemporaine, il demeure un thème récurent.
Quatre artistes peintres au talent reconnu, nous offrent le fruit de leur perception et de leur sensibilité : **Alain Bonnefoit, Henri Landier, Salvator Coccoluto, Catherine Sédillot.**
Espace Camille Claudel - 9, place de la Coupole.
Vernissage le 20 novembre à 18 h30.
Exposition ouverte du mercredi au samedi, de 14h à 18h. Entrée libre.

Conférence Histoire de l'Art

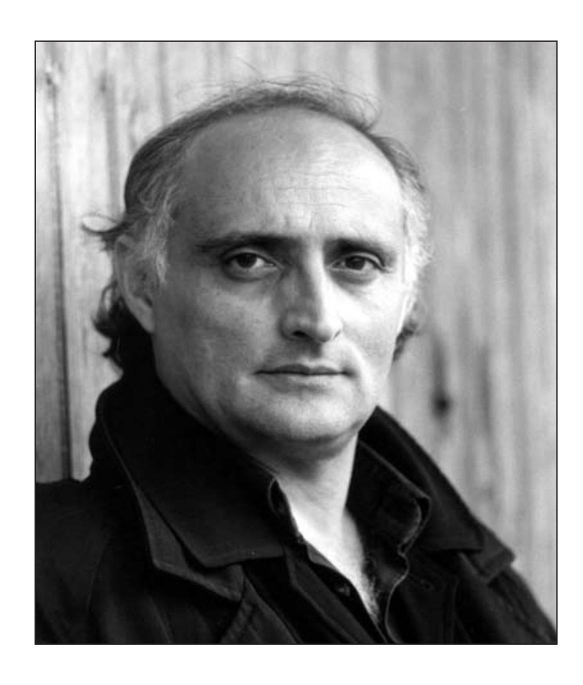
Paul Gaugin(1848-1903)

Vendredi 21 novembre 2003

Il y a cent ans disparaissait Gauguin. L'atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages vous propose de retracer le cheminement du peintre. Entre innocence et provocation, Gauguin a cherché à fuir la civilisation occidentale et ses modèles artistiques pour puiser à d'autres sources, de l'art populaire à l'art polynésien.
Conférence animée par Christine Kastner-Tardy de 19h à 20 h45.
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris.
Tarif : 7 €. Tarif réduit : 4 € pour les élèves de l'atelier.
Vente de billets sur place au T2R dès 18h30.



Vos prochains rendez-vous



Rencontre littéraire

Rencontre littéraire autour de l'œuvre d'Isaac Bashevis Singer avec daniel Mesguich

Samedi 29 novembre 2003 à 19h

Après le succès le 18 octobre dernier, de Lire en Fête consacrée à la culture yiddish, avec deux artistes de renom, Ben Zimet et Susana Azquinezer, la troisième animation sur ce thème sera consacrée à Isaac Bashevis Singer, un des plus grands écrivains contemporains de langue yiddish, Prix Nobel de Littérature en 1978.
Singer se rattache aussi à la prestigieuse lignée de conteurs yiddish, pour qui raconter une histoire est une passion. Une conférence sur son œuvre et plus particulièrement ses nouvelles sera donnée par Henri Lewi, professeur de lettres classiques et auteur de l'ouvrage "Isaac Bashevis Singer : la génération du déluge". Le comédien Daniel Mesguich (*notre photo*) lira au cours de cette conférence, des nouvelles de Singer.
Théâtre des 2 Rives .

Entrée gratuite.
Réservation indispensable.
Tél. 01 46 76 69 00 et 01 46 76 65 00

A l'affiche au T2R

Théâtre

Le triomphe de l'amour

De Marivaux
Jeudi 27 novembre 2003 à 15 h
Vendredi 28 novembre 2003 à 20 h 45
Pour approcher celui qu'elle aime, la princesse Léonide est prête à tout : déguisée en jeune homme, elle trompe, ment, rudoie, soudoie et séduit sans vergogne tous ceux qui lui font obstacle, allant jusqu'à promettre le mariage tant au philosophe Hermocrate qu'à la prude Léontine, protecteurs de l'objet de sa flamme. Voilà la machine marivaudienne lancée, prête à dévider les inventions, les beautés mais aussi les trahisons et les cruautés auxquelles conduit l'amour.





Un petit jeu sans conséquence

Samedi 6 décembre 2003 à 20 h 45
De Jean Dell et Gérald Sibleyras
Molières 2003 du meilleur spectacle de création française et du secteur privé. Révélation féminine pour Valérie Karsenti. Révélation masculine pour Marc Fayer.
Par goût du jeu et de la provocation, Claire et Bruno, couple exemplaire et qui fait l'admiration de tous, font croire à leurs proches amis qu'ils vont se séparer… un jeu dangereux, auquel tous vont se faire prendre. Pleine de fantaisie, d'ironie et de fraîcheur, cette comédie contemporaine, avec son humour vitriol, ravit autant les comédiens que le public.

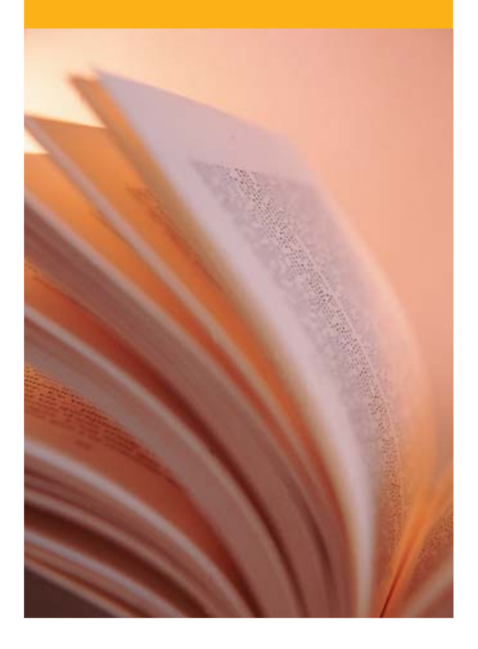
A l'affiche de la petite salle

Lectures

Le Théâtre des 2 Rives programme les lundis à 18 h 30 des lectures dans la petite salle. Le titre des pièces lues sera affiché chaque semaine aux portes du T2R. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.
Tél : 01 46 76 67 00

Dédicace

Samedi 29 novembre 2003, de 15h à 18h, Feng XIA-Min dédicacera son livre sur la peinture et la calligraphie «L'union de l'encre et du pinceau» à la Librairie des Arcades, rue de Paris.



EN BREF

COURSE SUR ROUTE

Bons résultats pour l'Azur Olympique

Ils étaient trois à défendre les couleurs de Charenton aux Championnats de France de Semi marathon (21,1km) de Chassieu dans la banlieue lyonnaise le mois dernier, sur un parcours difficile. Gilles Olry a terminé dans les cents premiers de sa catégorie (440 arrivants) avec un temps de 1h14'47" proche de son record personnel. Christine Charpentier classée 45e en 1h32'38" et Karima Hanifi 91e en 1h40'44" (sur 268 arrivantes) peuvent se réjouir de leur performance pour une première participation à ce niveau.
Coureur débutant ou confirmé, l'Azur Olympique vous propose l'appui de tout un groupe pour vous aider à progresser. Contactez M. Anfreville au 01 48 99 17 10 ou 06 89 11 73 41.

L'ÉCOLE D'APPRENTISSAGE DE NATATION DU CNMC

Après une première saison où 90 jeunes Charentonnais ont été initiés à la natation et appris la brasse, le Cercle des Nageurs de la Marne Charenton organise pour ces débutants des cours de découverte et d'apprentissage des autres nages. Tout ceci a été possible grâce à la qualité pédagogique des maîtres-intervenants du CNMC : Grégory Turpault et Thierry Hab, sans oublier les aides-entraîneurs en formation, Guillaume Biotteau et William Fernandes. Dans la mesure du possible, le club prévoit de réinscrire des enfants en janvier 2004. Si votre enfant a entre 6 et 10 ans, qu'il souhaite apprendre à nager en cours collectif, consultez Claude Guinot au 01 46 33 50 28. Une liste d'attente sera constituée.



GYMNASTIQUE-FORM POUR LES 3-4 ANS

N'ayant pu satisfaire toutes les demandes lors du Forum des associations, le club de gymnastique rythmique Attitude Charenton ouvre un nouveau créneau le mercredi de 11h à 12h, au Gymnase Maurice Herzog. Pour inscrire votre enfant ou participer à une séance d'essai, téléphonez vite au 01 43 78 63 77. Attention : groupe de 8 enfants maximum.

10e Trophées du Sport

Charenton récompense ses sportifs



Mercredi 19 novembre à l'Espace Médicis, le Maire de Charenton, Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux sports et Stéphane Diagana présideront les 10e Trophées du Sport.

Ils récompenseront les sportifs charentonnais qui se sont particulièrement illustrés en 2003, avec des performances nationales, en équipe ou en individuel. La cérémonie aura lieu en présence de l'athlète charentonnais le plus titré, Stéphane Diagana, Champion du Monde 1997 et Champion d'Europe 2002 du 400m haies et récemment Vice-Champion du monde 2003 du relais 4 x 400m.

Téléthon 2003

une journée qui compte pour des années

A l'occasion du Téléthon, Charenton et Saint-Maurice unissent leurs forces pour soutenir l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) dans son combat contre les maladies génétiques.

Samedi 6 décembre de 9h à 17h, les deux villes s'engagent à collecter le maximum de promesses de dons, avec la participation des associations locales.
Firmin Solanes, Président du Cercle des Nageurs de la Marne Charenton est le coordinateur du 17e Téléthon. A la piscine du Complexe sportif Télémaco Gouin, Charentonnais et Mauritiens, sportifs ou non, jeunes et moins jeunes tenteront différentes épreuves de natation. Venez soutenir leurs efforts ou participez à leurs côtés.

Les associations qui souhaiteraient participer au Téléthon 2003 peuvent se faire connaître auprès du Service des Sports.
16, avenue Jean Jaurès. Tél.01 46 76 44 01

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Mai 2003 (Rectificatif)

DELVAUX Raphaëlle.

Août 2003

BACONNIER Léa. MAKOUALA Calvin. MELLOUL Jules. ROUBANOVITCH Edric

Septembre 2003

LEGORJU Sarah. CARRASCO Antoine. TOURNADRE Valentin. ROUILLARD Achille. DOUNAS Samy. LAVAL Emilie. GALLAIS Hugo. HINI Yshaï. JOSSE Gaël. BELIAH Ruben. BENJAMIN Lindsay. BENDAOUD Lou. PAMISEUX Adèle. GUEANT Paul. FHIMA David. ELHAMS Hajar. PETOT Daphné. HUSSON Mano. PUISSANT Tiphaine. LE MAGUET François-Xavier. PICQUÉ Nikita. GIUILI Shely. DONDEYNE Aymeric. SOUMARÉ Dienabelle. REIBENBERG Lucie. DÉCORCE Eugène. BERTON Théo. BARON Kevin. MEIMOUN Emmy. HADDAD Shana. ROLLAND Dylan. FERGUÈNE Lylia. FIACCABRINO Alexandre. NAULLEAU Elvire. TRABELSI Julia. HELLEUX Solène.

Octobre 2003

DUCATEZ Juliane. CZUGAJ Damien. ROY Paoline. PAPO Romane. DALLE Lorens. GUILLARME Alix. HOUTA Shannon. RENAULT Titouan. BEDANE Matthieu. FLOC'HIC Evariste SCHNEPF Alexandre. BAHEU Thibaud. SILVA Mateus.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Juin 2003 (Rectificatif)

RIFFET Cécile et KLOCHENDLER Julien. EL FALAH Fadwa et DJAÏDI Saïd. KASSABI Yonna et BETTACH Michel. CHAPUIS Florence et MANDARD Jean-Jacques. TRAVADE Stéphanie et LANNOY Nicolas. LIRZIN Josiane et FELIX Christian. GOUIN Vanina et BOUCARD Nicolas. MORJAT Danièle et GOUGUENHEIM-CRÉANGE Denis. STIENNE Cécile et SEOUDY Laurent. CARDANHA AUGUSTO Maria et WOIVRE Arnaud. DENZA Eva et JUIF Olivier. SEPEHRBAND Léa et FAULCON Patrick. BEURION Sandrine et DE MELO Jean. SCHOEFS Martine et BERRAK Kamel. MORE Florence et BLANC Marc. PASQUIER Marie et GIVERNAUD Jean-Pierre. MOYAL Anne et ABOULKHEIR Yohann.

Septembre 2003

GASPAR Elisabeth et PEREIRA Marcos. LEDRU Aude et RUCCELLA Jérôme. ABITBOL Chantal et NAKACHE Michel. VERGNOT Florence et CORPORON Fabio. PROT Martine et ESCASSUT Gérard. CHAPUIS Céline et LE GUILCHER Eric. BELVIND Sabine et FEKID Boualem. TERNISIEN Caroline et ZOUKAGHE Khalid. BELALIA Abbassia et AMRANI Noureddine. BENYACAR Karine et BELCARI Jacques. KHOURI Anita et OUMGHAR Abderrazak. LELIEVRE Bénédicte et CHAUSSERAY Jean-Jacques. TIBI Yellen et CLAIRAMBAULT Christophe.

Octobre 2003

GASPAR Elisabeth et PEREIRA Marcos.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Juin 2003

LAZE Roland. BOUDÉ Nadine. PASSERIEUX Marcel.

Juillet 2003

MÉRY Andrée Vve DEBIEN. CHEVRY Marguerite Vve LAC.

Août 2003

KLEIN Claude.

Septembre 2003

KHERRAF Allal. DUGAS Alain. FOUILLOT Vve MOREAU Simonne. LE PAPE Vve LÉPY Marie. BALESTIÉ Robert. HANOUTI Yamina. DUCOMMUN Denis. LARCHER Danièle. AGHAYAN Jean. PATTHEY Vve BERTHIER Jeanne. STRACHER Isidore. DESVAUX Paulette Epouse DEVILLEBICHOT.

Octobre 2003

FEYDIT Vve DIEY Geneviève. BEAUSSART Epouse WIERRE Claudette. AHODEHOU Florentin.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1987 doivent venir se faire recenser de novembre à février 2004. Ceux nés en décembre 1987 doivent venir se présenter de décembre 2003 à mars 2004. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Etat-Civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h et de 13 h15 à 17 h15. Le samedi de 8 h30 à 12 h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu mardi 25 novembre 2003 à 19h30 en Mairie.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 17 novembre 2003 à partir de 19 h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition samedi 22 novembre 03, av. Jean Jaurès, face au marché couvert de 9h à 12 h.

Enquête

L'INSEE réalise jusqu'au 30 novembre une étude sur les conditions de vie des ménages. Elle s'intéresse à la situation professionnelle et sociale, ainsi qu'aux pratiques en matière d'éducation dans le cadre des relations à l'école et au sein de la famille. A Charenton, quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Pharmacies de garde

•Dimanche 16 novembre 03
Lienhard - 118, rue de Paris
Tel. 01 43 68 18 32

•Dimanche 23 novembre 03
Krief - 54, rue de Paris
Tel. 01 43 68 01 41

•Dimanche 30 novembre 03
Pol - 46, avenue de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 68 20 33

•Dimanche 7 décembre 03
Gele-Armand - 3, place des Marseillais
Tel. 01 43 75 14 68

•Dimanche 14 décembre 03
Krief - 54, rue de Paris
Tel. 01 43 68 01 41



Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, vous devez effectuer la démarche. **Vous avez jusqu'au 31 décembre 2003 pour le faire. Mais n'attendez pas le dernier moment !**

Les personnes installées sur la commune depuis janvier 2003 doivent s'inscrire sur les listes électorales de leur nouveau lieu de résidence. En ca s de changement de domicile en cours d'année à charenton, signalez le à la direction des affaires générales de la mairie. Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans sont également invités à s'inscrire sur les listes électorales.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité ou passeport
- un justificatif de domicile (quittance France Télécom ou EDF-GDF)
- pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de la personne qui héberge

Contactez la Direction des Affaires Générales de la Mairie - 16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 8h30 à 12h. Tél. 01 46 76 46 50

LA COMPAGNIE HORIZON ET LE T2R

présentent

FRANÇOISE VATEL - CLAUDE MAILHON et FABRICE JOSSO

dans

Les Secrets de Madame Samantha

Une pièce de Gérard Dessalles

Mise en scène Gérard Dessalles, assisté de Valérie Siclay - Décor et costumes Dorothée
Conception sonore Jean-François Machet - Conception et photo Pierquin - Affiche J-L Menou
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont M° Charenton Ecoles



T2R THÉÂTRE DES 2 RIVES

Réservation 01 46 76 67 00 www.charentonlepont.fr
Du 4 novembre au 31 décembre 2003 à 21 h et le dimanche à 17 h